

## INSERTION PROFESSIONNELLE

# L'insertion professionnelle à sept mois des sortants de formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole sur les années 2019 à 2021

L'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme menée chaque année par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire interroge les sortants de l'enseignement agricole sur leur situation.

Sept mois après la fin de leur formation agricole initiale (année terminale de CAP à BTS), 32 % occupent un emploi et 13 % en recherchent un. Entre 2016 et 2018, ils étaient moins souvent en emploi (26 %) et les demandeurs d'emploi étaient plus nombreux (15 %).

Parmi les sortants qui sont sur le marché du travail, sept sur dix sont en emploi et trois sur dix sont en recherche d'emploi. Dans les années 2016 à 2018, seuls six sortants sur dix présents sur le marché du travail étaient en emploi. De même, la proportion de salariés en CDI est en hausse avec un salarié sur trois dans ce cas. Le temps partiel diminue mais reste très présent pour les femmes et dans le secteur des services.

Plus d'un sortant en emploi sur deux est recruté par une entreprise spécialisée dans les productions agricoles, l'action sociale et la santé humaine ou le commerce de produits agricoles. Les postes d'ouvriers ou d'employés sont majoritaires.

Les candidatures spontanées et l'intervention de relations personnelles sont encore les démarches les plus citées par ceux en emploi. À l'inverse, ceux qui en cherchent un privilégient Pôle Emploi (58 %) ainsi que les missions locales, les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) ou les services d'aide à l'insertion (50 %). Ces derniers sont plus souvent des femmes et des sortants de niveau baccalauréat.

En Nouvelle-Aquitaine, 13 900 lycéens et étudiants sont sortis de l'enseignement technique agricole, public ou privé, entre 2018 et 2020. Le taux de réponse moyen aux enquêtes sur l'insertion lancées en février 2019, 2020 et 2021 est de 53,3 %, soit 2 points de plus que les

enquêtes de la période 2016-2018. Les femmes représentent 56 % des sortants. La grande majorité des enquêtés (87 %) terminent une formation aux métiers des services, à la production ou à l'aménagement.

La proportion de sortants accédant au

marché du travail, qu'ils soient en emploi (32 %), en formation professionnelle continue, en stage rémunéré (2,5 %) ou demandeurs d'emploi (13 %), s'accroît de 5 points et atteint 47,5 % (Figure 1).

À l'inverse, ils ne sont plus que 26 % à poursuivre des études, dans la voie scolaire ou dans le supérieur, ou à préparer un concours, soit une diminution de 8 points mais cette proportion varie selon le secteur professionnel de formation. En effet, 58 % des diplômés de l'enseignement général, scientifique ou technologique sont dans ce cas contre seulement 14 % des sortants d'une formation à la production.

La proportion de sortants en apprentissage reste stable, de même pour ceux qui diffèrent leur recherche d'emploi.

### SORTANTS EN EMPLOI : LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE À COURT TERME S'AMÉLIORE GLOBALEMENT MAIS DES ÉCARTS PERSISTENT

#### Un niveau de formation de plus en plus élevé

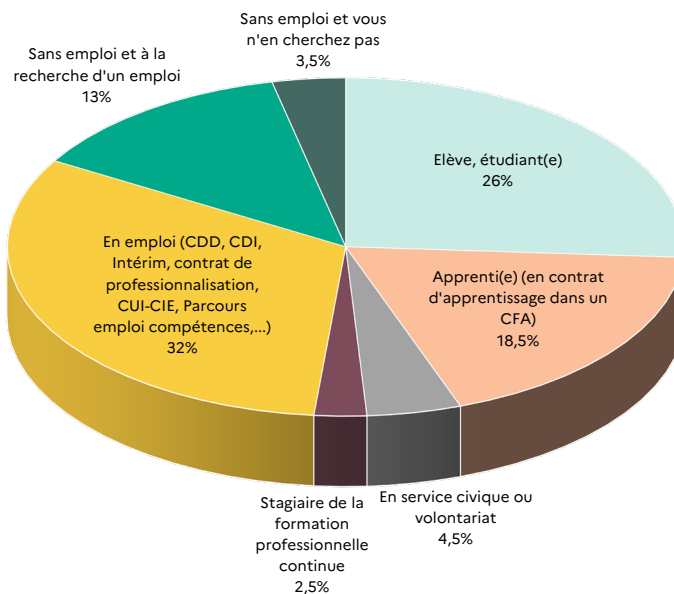
Âgés d'en moyenne 19 ans, 37 % des hommes occupent un emploi sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole contre 28 % des femmes. Ils sont plus de 80 % à avoir été admis aux examens de leur dernière année de formation et autant à détenir le permis de conduire.

Les trois quarts sortent d'une formation à la production agricole ou aux métiers des services mais une distinction hommes/femmes existe.

En effet, un homme sur deux est formé à la production agricole et un sur trois à l'aménagement de l'espace tandis que trois femmes sur cinq proviennent d'une formation aux métiers des services.

La proportion de titulaires d'un CAP baisse (10 % en 2019-2021 contre 13 % en 2016-2018) en faveur des titulaires d'un BTS (respectivement 29 % contre 25 %) (Figure 2). Plus de la moitié des sortants en emploi ont un baccalauréat, 5 % n'ont aucun diplôme et seulement 0,3 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.

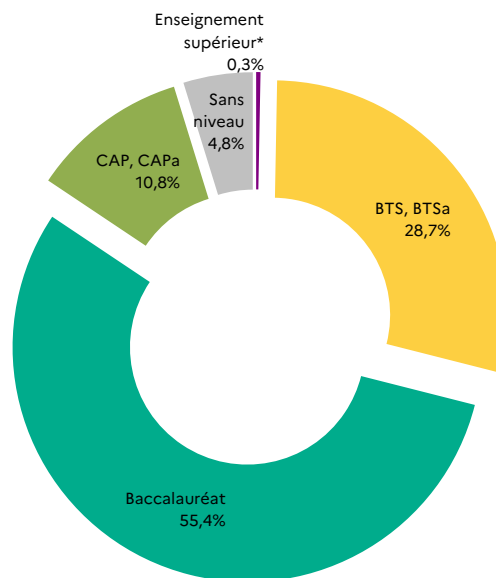
Figure 1 - Répartition des sortants de l'enseignement agricole (voie scolaire) selon leur situation sept mois après leur sortie



*Lecture* : En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, 32 % des sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole ont un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

Figure 2 - Répartition des sortants en emploi selon leur niveau de formation



\*Diplômes de l'enseignement supérieur (licence, master, diplôme d'ingénieur...)

*Lecture* : En moyenne, entre 2019 et 2021, 28,7% des sortants occupant un emploi ont un BTS ou un BTS agricole.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

## Un taux net d'emploi en hausse de 8 points

Un tiers des sortants de l'enseignement agricole ont un emploi sept mois après la fin de leur formation alors qu'ils n'étaient qu'un quart entre 2016 et 2018. Par rapport à cette période, le taux net d'emploi<sup>1</sup> augmente de 8 points en moyenne sur les années 2019 à 2021 pour atteindre 71 % (Tableau 1). Cette hausse est plus ou moins importante selon les niveaux de formation et les secteurs professionnels. En France, le taux net d'emploi augmente de façon continue entre 2015 et 2019 et il est en léger recul en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

Le taux net d'emploi des femmes à la sortie de l'enseignement agricole croît de 8 points comme celui des hommes. Ainsi, l'écart entre les taux net d'emploi des femmes et des hommes reste identique avec 11 points de moins pour les femmes. Cet écart est d'autant plus important parmi les sortants d'une formation à la production agricole et ceux ayant le niveau de formation le plus bas.

De 2016 à 2018, l'insertion professionnelle à court terme s'améliorait lorsque le niveau de formation augmentait. Ce n'est plus le cas entre 2019 et 2021. Suite à la progression de 16 points du taux net d'emploi des sortants sans diplôme, il est désormais supérieur

à celui des sortants d'un CAP qui est le seul niveau de formation dont le taux net d'emploi fléchit par rapport à la période 2016-2018 (-2 points). La production agricole reste le secteur avec la meilleure insertion professionnelle à court terme. Pour chacun des secteurs professionnels, le taux net d'emploi augmente aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le taux net d'emploi des femmes dans l'aménagement décroît de 3 points.

<sup>1</sup> Taux net d'emploi : proportion d'actifs occupés dans l'ensemble des sortants qui se présentent sur le marché du travail

		Moyenne sur les années 2019 à 2021	2019	2020	2021	Moyenne sur les années 2016 à 2018
<b>Tous niveaux et tous secteurs professionnels</b>	<b>Ensemble</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>63</b>
	Femme	66	67	68	61	58
	Homme	77	77	74	79	69
<b>BTS et BTS agricole</b>	<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>85</b>	<b>82</b>	<b>83</b>	<b>75</b>
	Femme	82	85	85	75	73
	Homme	84	85	81	87	77
<b>Baccalauréat professionnel, technologique et général</b>	<b>Ensemble</b>	<b>74</b>	<b>75</b>	<b>74</b>	<b>73</b>	<b>68</b>
	Femme	70	71	72	67	65
	Homme	80	80	78	82	72
<b>CAP et CAP agricole</b>	<b>Ensemble</b>	<b>48</b>	<b>53</b>	<b>49</b>	<b>39</b>	<b>50</b>
	Femme	42	48	47	26	44
	Homme	57	59	52	60	61
<b>Sans niveau</b>	<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>41</b>	<b>35</b>
	Femme	44	46	47	32	30
	Homme	59	61	68	46	42
<b>Aménagement de l'espace et protection de l'environnement</b>	<b>Ensemble</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>63</b>
	Femme	60	55	69	56	63
	Homme	70	66	68	75	63
<b>Production</b>	<b>Ensemble</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>73</b>
	Femme	72	75	70	72	62
	Homme	87	87	86	87	79
<b>Services</b>	<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>58</b>
	Femme	64	65	66	59	57
	Homme	66	72	62	64	62
<b>Transformation</b>	<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>62</b>	<b>70</b>	<b>74</b>	<b>57</b>
	Femme	63	54	83	64	57
	Homme	73	76	58	83	56

*Lecture : En moyenne, entre 2019 et 2021, sur 100 sortants présents sur le marché du travail, tous niveaux et tous secteurs professionnels confondus, 71 occupent un emploi.*

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2016 à 2021

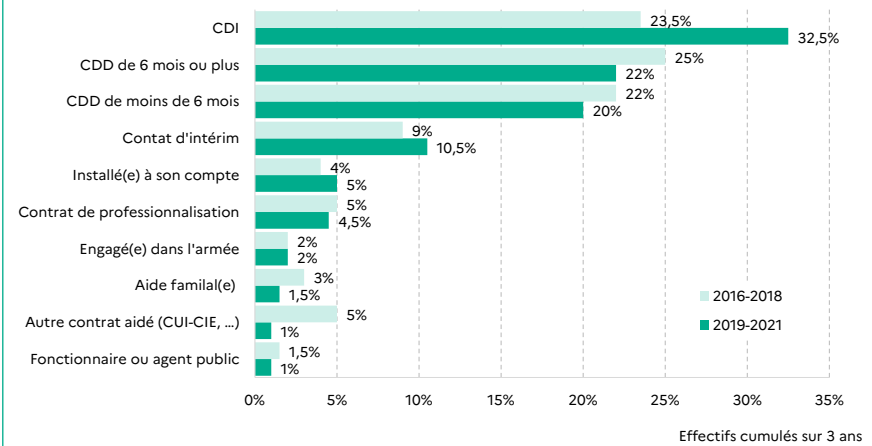
## Une forte augmentation de la proportion de salariés en CDI

L'insertion professionnelle à court terme semble plus favorable ces trois dernières années avec un fléchissement de 5 points de la proportion de sortants engagés sur un contrat de courte durée. Ils sont désormais environ un tiers dans cette situation : 20 % ont un CDD de moins de six mois, 10,5 % assurent des missions en intérim et 5,5 % bénéficient de contrats aidés (Figure 3).

En contrepartie, la proportion de sortants en CDI s'intensifie pour atteindre 32,5 % contre 23,5 % en moyenne de 2016 à 2018. En y ajoutant les salariés en CDD de six mois ou plus (22 %), ceux installés à leur compte (5 %), ceux engagés dans l'armée (2 %), les aides familiaux (1,5 %) et les fonctionnaires (1 %), deux tiers des sortants occupant un emploi sont ainsi dans une situation professionnelle plutôt stable.

À la sortie de l'enseignement agricole, 17% des hommes ont le statut d'aide

Figure 3 - Répartition des sortants occupant un emploi selon le statut de leur emploi



**Lecture :** En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, sept mois après la fin de leur formation initiale, 32,5 % des sortants qui occupent un emploi sont salariés en CDI.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2016 à 2021

familial, s'installent à leur compte ou s'engagent dans l'armée contre seulement 5% des femmes en moyenne de 2019 à 2021. Les hommes sont également plus souvent en CDI. En contrepartie, la moitié des femmes sont en CDD contre un tiers des hommes.

## Plus de la moitié des sortants exercent dans le secteur des productions agricoles, de l'action sociale et de la santé humaine ou du commerce de produits agricoles

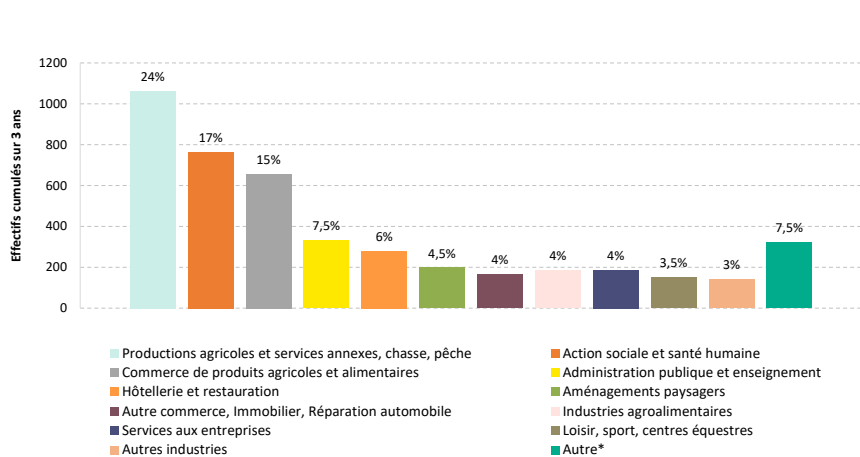
Un quart des sortants qui ont un emploi sont embauchés dans une entreprise spécialisée dans les productions agricoles (Figure 4). Deux autres branches d'activités se détachent : l'action sociale et la santé humaine (17 % des employés) ainsi que le commerce de produits agricoles et alimentaires (15 %). Les trois activités qui se démarquent sont semblables à celles des années 2016 à 2018.

En moyenne sur les années 2019 à 2021, certaines branches recrutent moins de 0,5 % des actifs occupés comme les transports, les activités vétérinaires et les banques.

## Deux catégories professionnelles regroupent 86 % des sortants occupant un emploi

En moyenne sur les années 2019 à 2021, la répartition des sortants en emploi selon leur catégorie professionnelle est similaire à celle des trois années précédant cette période. Deux catégories rassemblent une grande

Figure 4 - Répartition des sortants occupant un emploi selon le secteur de leur entreprise



\*Autre : Bâtiment, construction et travaux publics, Production et distribution d'eau, assainissement et gestion des déchets, Exploitations forestières et sylviculture (y compris ONF et CRPF), Transports, Activités vétérinaires et soins aux animaux, Gestion du patrimoine naturel public, Banques et assurances

**Lecture :** En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, sept mois après la fin de leur formation initiale, 24 % des sortants qui occupent un emploi travaillent dans le secteur des productions agricoles et services annexes, chasse et pêche.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

majorité des sortants : la moitié sont dans la catégorie employé et un tiers sont dans la catégorie ouvrier (qualifié ou non) (Figure 5). L'installation en agriculture ne se réalise pas toujours dès la sortie de la formation initiale et est souvent différé. Ainsi, les agriculteurs exploitants ne représentent que 5 % des sortants qui ont un emploi.

Les hommes et les femmes se répartissent différemment selon les catégories. Ainsi, trois quarts des femmes sont employées contre moins d'un tiers des hommes. En contrepartie, seulement 16 % sont ouvrières alors que 51 % des hommes sont ouvriers. La proportion d'agriculteurs exploitants est cinq fois plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes.

Les sortants formés aux métiers des services sont essentiellement des employés (86 %). Quant aux ouvriers, ils représentent la moitié des sortants des formations à la production et à l'aménagement.

Plus de la moitié des sortants titulaires d'un baccalauréat ou d'un CAP sont des employés. Parmi ceux qui ont un BTS agricole, la proportion d'ouvriers est identique à celle des employés (36 %).

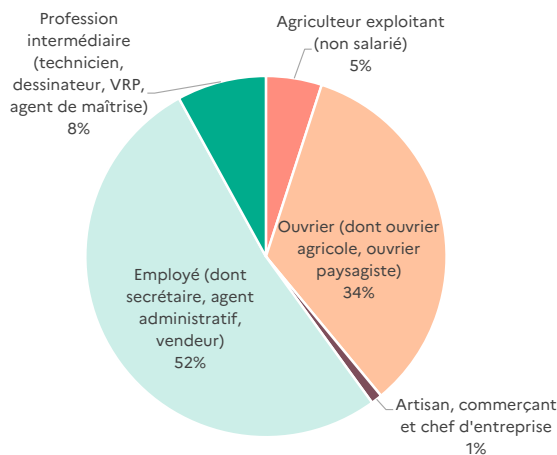
### Moins de sortants travaillent à temps partiel mais les femmes et ceux formés aux métiers des services sont de nouveau les plus concernés

Sept mois après leur sortie de formation initiale, moins d'un quart des sortants en emploi travaillent à temps partiel alors qu'ils étaient en moyenne un tiers sur les années 2016 à 2018.

Si les femmes sont moins nombreuses à être employées à temps partiel sur la période 2019-2021 que lors des trois années précédentes (-11 points), elles restent néanmoins plus souvent concernées par cette quotité de travail. En effet, deux femmes sur trois travaillent à temps complet contre 88 % des hommes.

Le temps partiel est moins courant après une formation à l'aménagement

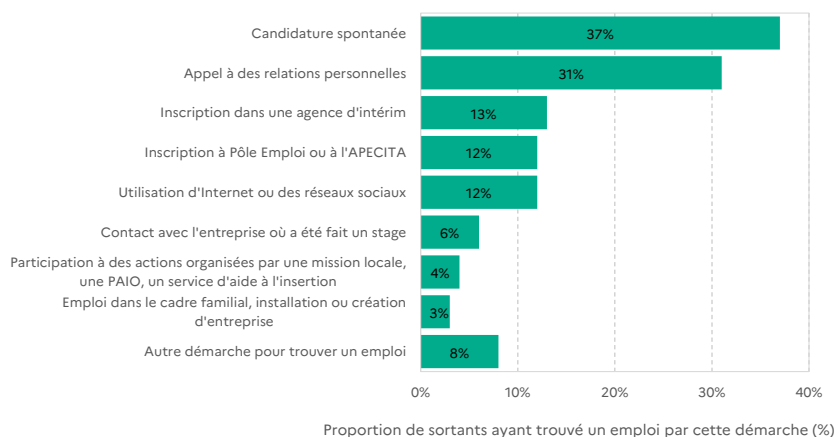
Figure 5 - Répartition des sortants occupant un emploi selon leur catégorie professionnelle



*Lecture :* En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, sept mois après la fin de leur formation initiale, 34 % des sortants qui occupent un emploi sont des ouvriers.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

Figure 6 - Démarches ayant permis de trouver un emploi après la sortie de l'enseignement agricole



*Lecture :* En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, 37 % des sortants qui occupent un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale l'ont obtenu en prenant contact directement avec l'entreprise qui les a engagés.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

et à la production puisqu'il concerne respectivement 13 % et 15 % des sortants en emploi. Au contraire, il est plus répandu dans les services où un tiers des sortants sont employés à temps partiel.

Mais la situation s'améliore par rapport à la période 2016-2018 où 47 % des sortants d'une formation aux métiers des services étaient dans ce cas. À l'opposé, le temps partiel affecte de plus en plus les employés du secteur

de la transformation (15 % des sortants en 2016-2018 contre 28 % en 2019-2021).

La proportion de sortants travaillant à temps partiel diminue indépendamment du niveau de formation. Mais une tendance persiste : les sortants titulaires d'un BTS sont moins souvent à temps partiel (14 %) que les diplômés d'un baccalauréat (27 %) ou d'un CAP (29 %).

## Les candidatures spontanées et l'appel à des relations personnelles restent privilégiés pour trouver un emploi

Pour trouver l'emploi qu'ils occupent, les démarches les plus souvent citées par les sortants de l'enseignement agricole sont les candidatures spontanées (37 %) et l'intervention de relations personnelles (31 %) qui étaient déjà les démarches les plus courantes entre 2016 et 2018 (Figure 6).

Ce n'est plus l'inscription à Pôle Emploi qui arrive en troisième position mais l'inscription dans une agence d'intérim avec respectivement 12 % et 13 % des sortants qui y ont recours. Seulement 4 % ont trouvé un emploi par le biais des missions locales, des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) ou des services d'aide à l'insertion.

## SORTANTS EN RECHERCHE D'EMPLOI : MOINS NOMBREUX QU'ENTRE 2016 ET 2018 ET TOUJOURS DEUX TIERS DE FEMMES

Sur l'ensemble des trois dernières années, 13 % des sortants sont demandeurs d'emploi sept mois après avoir quitté l'enseignement agricole, soit 2,5 points de moins que sur la période 2016-2018. Parmi l'ensemble des sortants, 15 % des femmes sont à la recherche d'un emploi contre 11 % des hommes. Ils ont en moyenne 19 ans. La moitié provient d'une formation aux métiers des services et un sur cinq à la production agricole. Les femmes représentent toujours près de deux demandeurs d'emploi sur trois.

## Encore une majorité de bacheliers et de moins en moins de non diplômés

Un sortant sur deux en recherche d'emploi est bachelier. Presque un tiers ont un CAP, soit deux fois plus que les titulaires d'un BTS. La proportion de

## Méthodologie

Chaque année, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) met en oeuvre à partir du 1<sup>er</sup> février une **enquête sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants des établissements de l'enseignement technique agricole**, publics et privés. Cette enquête annuelle est menée en collaboration avec AgroSup Dijon – Eduter. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Cette enquête a pour objectif d'appréhender le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et de connaître leurs modalités d'insertion scolaire et professionnelle. Elle est comparable à l'enquête qui est conduite également chaque année par le Ministère de l'Éducation Nationale auprès de ses établissements scolaires, appelée enquête sur l'Insertion dans la Vie Active (IVA). Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en oeuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole.

Le périmètre de l'enquête comprend **tous les élèves des classes terminales<sup>2</sup>** qui sont sortis de la voie scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire l'enseignement agricole à la rentrée suivante.

-----

**Les analyses et résultats de cette étude se rapportent à l'ensemble des sortants** alors que la précédente étude de septembre 2019 (Analyses & Résultats - numéro 70) se rapportait aux seuls répondants. Il y a un redressement de la non-réponse totale (questionnaires non transmis) qui consiste à attribuer un poids ( $\geq 1$ ) à chaque répondant afin de tenir compte du profil des répondants vis-à-vis de celui des non-répondants.

Tableau 2 : Les taux de réponse à l'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme

Le **taux net d'emploi** est le quotient, exprimé en pourcentage, du nombre de sortants qui occupent un emploi par le nombre de sortants actifs i.e. la somme du nombre de sortants qui occupent un emploi et du nombre de sortants qui recherchent un emploi.

Les sortants sans emploi qui n'en recherchent pas sont exclus de même que les sortants en formation professionnelle continue ou stage rémunéré.

<sup>2</sup> Classes terminales concernées : Terminales BTS et BTS agricole, Terminales Bac professionnel, technologique et général, Terminales CAP et CAP agricole.

non diplômés diminue de moitié (11 % en 2019-2021 contre 23 % en 2016-2018).

Un quart des demandeurs d'emploi ont quitté le système éducatif sans valider la dernière formation suivie alors qu'ils étaient 39 % entre 2016 et 2018.

Le permis de conduire est toujours perçu comme une condition indispensable à l'obtention d'un emploi. De 2019 à 2021, 48 % des sortants en recherche d'emploi ont le permis tandis que 81 % des sortants en emploi l'ont obtenu.

## Les démarches de recherche d'emploi évoluent

Pour trouver un emploi, ils ne sont plus que 58 % à s'inscrire à Pôle Emploi entre 2019 et 2021 contre

72 % les trois années précédentes. À l'inverse, la proportion de sortants en recherche d'emploi sollicitant une mission locale, une PAIO ou un service d'aide à l'insertion augmente sensiblement pour atteindre 49 %, soit 18 points de plus qu'entre 2016 et 2018, notamment grâce à la mise en place généralisée du dispositif Garantie jeunes en janvier 2017.

Près de la moitié envoient des candidatures spontanées, un tiers utilisent Internet ou les réseaux sociaux et un quart comptent sur leurs relations personnelles. ■

Tableau 2 - Les taux de réponse à l'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme

Numéro de la question	Intitulé de la question	Année de l'enquête			Cumul 2019 à 2021	Cumul 2016 à 2018										
		2019	2020	2021												
	Nombre de sortants	4 970	4 551	4 378	13 899	20 638										
	Nombre de questionnaires renvoyés complétés	2 733	2 226	2 454	7 413	10 623										
	Taux de réponse (%)	55,0	48,9	56,1	53,3	51,5										
Numéro de la question	Intitulé de la question	Année de l'enquête														
		2019	2020	2021	Cumul 2019 à 2021	Cumul 2016 à 2018										
05	Statut de l'emploi	871	9	99,0	697	13	98,2	n.d.	n.d.	1 568	22	98,6	2 609	713	95,8	
06	Code postal de la commune du lieu de travail	724	156	82,3	613	97	86,3	626	97	86,6	1 963	350	84,9	2 364	358	86,8
06	Commune du lieu de travail	797	83	90,6	660	50	93,0	669	54	92,5	2 126	187	91,9	2 455	267	90,2
07	Quotité de temps de travail	857	23	97,4	692	18	97,5	711	12	98,3	2 260	53	97,7	2 525	197	92,8
08	Nombre d'heures de travail hebdomadaire	144	736	16,4	100	610	14,1	99	624	13,7	343	1 970	14,8	647	2 075	23,8
09	Intitulé de l'emploi	833	47	94,7	668	42	94,1	685	38	94,7	2 186	127	94,5	2 389	333	87,8
10	Classification professionnelle	876	4	99,5	701	9	98,7	718	5	99,3	2 295	18	99,2	2 545	177	93,5
11	Nom de l'entreprise	733	147	83,3	616	94	86,8	620	103	85,8	1 969	344	85,1	n.d.	n.d.	-
12	Activité de l'entreprise	760	120	86,4	625	85	88,0	636	87	88,0	2 021	292	87,4	2 041	681	75,0
13	Branche d'activité de l'entreprise	869	11	98,8	695	15	97,9	n.d.	n.d.	-	1 564	26	98,4	2 564	158	94,2
14	Démarches pour trouver un emploi	821	59	93,3	664	46	93,5	680	43	94,1	2 165	148	93,6	2 315	407	85,0
15	Déjà employé dans l'entreprise	840	40	95,5	688	22	96,9	692	31	95,7	2 220	93	96,0	2 386	336	87,7
16	Sortie en ayant obtenu le diplôme préparé en N-1	773	107	87,8	638	72	89,9	697	26	96,4	2 108	205	91,1	2 532	190	93,0
17	Diplômes obtenus	855	25	97,2	699	11	98,5	708	15	97,9	2 262	51	97,8	2 622	100	96,3
22	Opinion sur la situation au 1 <sup>er</sup> février de l'année	586	294	66,6	493	217	69,4	515	208	71,2	1 594	719	68,9	1 567	1 155	57,6
	Statut de l'employeur	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	2 537	185	93,2
	Salaires mensuel moyen	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	1 609	1 113	59,1
	Tranche d'effectifs salariés de l'entreprise	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	2 368	354	87,0
	Fonction principale de l'emploi	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	-	2 602	120	95,6

n.d. : non disponible

lecture : En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, 53,3 % des sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole ont répondu à l'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme.

lecture : En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2019 à 2021, 68,9 % des sortants occupant un emploi ont répondu à la question concernant leur opinion sur leur situation sept mois après la fin de leur formation initiale alors qu'ils étaient 57,6 % en moyenne sur les trois années 2016 à 2018.

Source : MAADGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2019 à 2021

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>  
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1  
 Tél : 05 56 00 42 00  
 Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
 Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR  
 Rédacteur en chef : Boris SIMON  
 Rédactrice : Julia CAILLON  
 Composition : Sriset  
 Dépot légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2023